

Organisme certificateur

Productions en conventionnel Oui Non

Si oui, lesquelles ?

SAU en conventionnel ha

Je pratique la vente directe Oui Non

Si oui, vous avez la possibilité de paraître dans le

Guide des Bonnes Adresses BIO de Charente

- Oui, je souhaite y figurer*
 Non, je ne suis pas intéressé-e

**seules les productions apparaissant sur le certificat peuvent y figurer.*



Signalétique «Ferme BIO»

Panneaux de ferme, plaques magnétiques pour voiture

- Oui, je souhaite bénéficier de la signalétique
 Non, je n'en ai pas besoin

Conditions : être certifié bio.

Note : ces supports sont mis à disposition sous réserve du soutien du Conseil Départemental.



Pour les professionnels

(agriculteurs et porteurs de projet)

Sur quelles thématiques précises souhaiteriez-vous que la MAB16 organise des formations ?

.....
.....
.....

FLASH INFO

Je souhaite recevoir les flashs infos de la MAB 16.

- Oui Non

J'ai pensé à...

- Compléter et vérifier tout le document
 Joindre mon règlement
 Joindre mon certificat bio ou mon attestation de conversion

Ainsi, je recevrai la facture correspondante.

Date :/...../2023 Signature,

Conformément à la loi "informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de modification des données vous concernant.

À retourner à :

MAB16 - Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente

2 rue des Chasseurs - I-Pôle
Zone d'Activités de Puymoyen
16400 PUYMOYEN
coordination@mab16.com • 05 45 63 00 59

La MAB 16 est soutenue financièrement par :



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



• **MAB 16** •

Les Acteurs **BIO** de Charente

BULLETIN D'ADHÉSION
2023



• MAB 16 •
es Acteurs BIO de Charente

DEPUIS 1992,
**LA MAISON DE L' AGRICULTURE
BIOLOGIQUE DE LA CHARENTE**
ACCOMPAGNE L'AB

La MAB 16 réunit producteurs, transformateurs, distributeurs, associations environnementales et consommateurs dans le but de **développer de façon durable l'Agriculture Biologique en Charente.**

Nos missions

Règlementation, dossiers PAC, crédit d'impôts, accompagnements des conversions et des installations...

• Accompagner les conversions et installations bio en Charente

- Diagnostics de conversion
- Simulations technico-économiques du passage à l'AB

• Favoriser les échanges entre agriculteurs-trices sur les pratiques bio

- Appui technique individuel aux producteurs bio ou en conversion

- Animation de groupes d'échange

- Appuyer l'émergence de projets collectifs

• Former les producteurs aux techniques de l'AB (techniciens 100% bio)

• Informer sur ce qu'est l'AB

• Accompagnement de collectivités

• Acquisition de références

- Essais
- Diagnostics

Pourquoi adhérer à la mab?

• l'aide administrative

Règlementation, dossiers PAC, crédit d'impôts, accompagnements des conversions et des installations...

• l'appui technique

Organisation de réunions d'échanges, de formations adaptées à vos besoins, diffusion de documents et "Flash Infos" techniques, appui technique individuel en maraîchage et grandes cultures...

• la représentation et la défense des agriculteurs bio auprès des autres instances.

• la communication et la promotion de l'AB

Lettre de la MAB (informations sur l'actualité du réseau bio), événements "grand public" (Printemps Bio, Gastronomades...), Guide des Bonnes Adresses du Réseau BIO, panneaux de signalétique...

• le lien avec le réseau bio

Mails d'informations, petites annonces...

• l'action collective pour un développement durable et cohérent de l'agriculture biologique charentaise.

Pour chaque Adhésion...

Pour chaque adhésion d'un producteur à la MAB :

- 45€ sont reversés à la FNAB, Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, qui mène des actions au niveau national et européen pour défendre les intérêts des producteurs bio.
- 5€ à Interbio Nouvelle-Aquitaine pour l'organisation des filières biologiques,
- 25€ à Bio Nouvelle-Aquitaine pour la représentation des acteurs bio de Charente au niveau régional.

La différence reste à la MAB pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique en Charente.

BULLETIN D'ADHÉSION

2023

NOM/PRENOM
 SOCIÉTÉ / STRUCTURE.....
 ADRESSE POSTALE
 MAIL
 Tél.1 Tel.2

TARIFS

VOUS ÊTES (cochez la ou les cases correspondantes)	TOTAL TTC
<input type="checkbox"/> Sympathisant / consommateur individuel	5€
<input type="checkbox"/> Association de consommateurs, AMAP, association de protection de l'environnement	40€
<input type="checkbox"/> Porteur de projet	20€
<input type="checkbox"/> Distributeur	95€
<input type="checkbox"/> Transformateur, OEPB (Organisation Economique de Producteurs Biologiques)	95€
<input type="checkbox"/> Producteur : La cotisation "producteur" est fonction de la surface d'exploitation et des productions + la cotisation de base au réseaux	75€ +
Cotisation de minimum pour les producteurs après calcul: 100 €	
Espace réservé aux producteurs uniquement	
<input type="checkbox"/> Grandes cultures	1 € x..... ha +€
<input type="checkbox"/> Prairies temporaires	1 € x..... ha +€
<input type="checkbox"/> Prairies permanentes	0.75 € x.... ha +€
<input type="checkbox"/> Viticulture	5 € x..... ha +€
<input type="checkbox"/> Maraîchage, légumes secs	3.5 € x..... ha +€
<input type="checkbox"/> Vergers	2 € x..... ha +€
Sous-total cotisation producteur par surface (min 25 € et max 125 €)	= €
<input type="checkbox"/> 1ère adhésion producteur (50% remise)	-€
<input type="checkbox"/> En conversion - Année 1 (50% remise)	-€
<input type="checkbox"/> En conversion - Année 2 (25% remise)	-€
Je souhaite un accompagnement pour mon dossier PAC	
<input type="checkbox"/> En session collective (gratuit pour les adhérent-es)	
<input type="checkbox"/> En individuel (participation de 50€ demandée en plus de l'adhésion producteur)	
<input type="checkbox"/> Abonnement au "Taupin du Maraîcher" (3 numéros par an) / prix adhérent	+ 25€
TOTAL A PAYER	=€